

■INSOLITE

freyming-merlebach

Mystik, star du grattage

Le chatte maine coon de Freyming-Merlebach, va illustrer un jeu de grattage de la Française des jeux. La séance photo est prévue mardi.



« J'inscris Mystik à plein de concours, mais celui-là, je voulais vraiment qu'elle le remporte ! », explique Deborah, sa maîtresse.

Photo Thierry SANCHIS

Un port de tête altier, un regard de sphinx, une cri-nière blond ardent : à trois ans, Mystik, sublime chatte maine coon, fait sa star.

Mardi prochain, un photographe et un commercial de la Française des jeux (FDJ) vien-dront l'immortaliser, à Frey-ming-Merlebach, pour l'affi-cher sur des tickets du jeu de grattage Poils à gratter.

« C'est une belle revanche !, sourit Deborah Debs, sa maî-tresse. Quand je l'ai récupéré, à quatre semaines, elle pesait trois cents grammes. Sur les dix chatons à adopter, seule-ment trois ont survécu, dont elle ! »

Désormais, Mystik pèse 6,2 kg etc... « un an d'abonne-ment à 30 millions d'amis, une boîte surprise pour chat tous les mois et 50 € de tickets de Poils à gratter », liste Deborah à qui la FDJ ne donnera pas d'argent.

Modèle jusqu'au bout des griffes

Le concours s'est déroulé en plusieurs étapes, sur le net. Pendant les trois semaines dédiées au vote, Deborah a mobilisé tout son réseau. « Famille, amis, collègues, con-naissances Facebook, même la coiffeuse et l'esthéticienne ! Mon père a posé des affiches, j'ai contacté les candidats qui

Olivia FORTIN.

■ASSOCIATIONS

bitche

La frontière de 1871 au menu des historiens



Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine s'est réuni à Bitche pour établir son calendrier.

Photo RL

Les membres des cinq sections de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine (Shal) ont tenu une réunion décentrali-sée à Bitche.

« C'est une section dynamique et ça valait le voyage pour établir le programme de nos déplac-ements, de nos visites, des confé-rences et l'édition de notre revue locale Les Cahiers lorrains », indique Philippe Brunella, pré-sident de la Shal Lorraine.

Pour la première fois de son histoire, la Shal organisera ses Journées d'études mosellanes avec la Meurthe-et-Moselle.

« Ce sera la 33^e édition. Nous organisons cette rencontre alter-nativement dans les différentes sections. Le week-end se dérou-lera à Marsal et Briey les 12 et

13 octobre autour de la frontière tracée en 1871 et de ses consé-quences sur les deux départe-ments. Ces journées sont ouvertes à tous », rappelle Philippe Bru-nella.

La version papier des Cahiers lorrains pourrait à terme disparai-tre au profit de la version numé-rique. Une occasion pour certains membres du comité d'attirer « de nouveaux lecteurs ». La Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine ne compte en effet pas plus de 1 000 abonnés.

Laurent Commaille a proposé que la Shal étende son animation à un blog, à un réseau social et aux numérisations sur le site de l'Inist, l'institut de l'information scientifique et technique du CNRS.

■ENVIRONNEMENT

Les éoliennes allemandes qui décoiffent Malbrouck

Les relations franco-allemandes risquent de se crispier autour d'un projet d'installation d'éoliennes géantes à Perl, en Allemagne. Le site déjà déboisé avant le début du chantier se situe à l 200 m de Manderen et de son château.

Le maire de Manderen est furieux depuis qu'il a découvert, par hasard, qu'une société est en train d'ins-taller une éolienne géante (230 m de haut) à un jet de pierre de son village, en territoire alle-mand, juste de l'autre côté de la frontière. Six autres devraient suivre. Soit sept au total. Aucune information n'avait fil-tré jusqu'à lui, alors qu'il estime être directement concerné par des nuisances, sonores – ce genre d'éolienne génère un bruit mesuré à 35 db sans vent – mais aussi visuelles, assez importan-tes. Sans parler du château de Malbrouck, icône culturelle et patrimoniale du conseil général de la Moselle, qui va voir se dessiner d'imposantes pales dans son décor de carte postal. C'est gênant.

Pour le moment, le conseil général se garde de toute réac-tion officielle. Mais l'affaire s'annonce d'une extrême com-plexité et personne n'imagine vraiment laisser le projet se dérouler sans avoir au moins son mot à dire. Sauf qu'en période de vacances estivales, personne ne sait vraiment vers qui se tour-ner. Le maire Régis Dorbach a l'impression de s'agiter tout seul : « Tout ça s'est fait extrê-mement vite, raconte-t-il. C'est venu directement du Land, de Sarrebruck. Tout le monde est pris de court. » Son homologue allemande de Perl n'a pas été plus impliqué que lui par une quelconque étude. Il n'imaginait pas non plus que ses voisins français n'avaient été informés de rien. Régis Dorbach, s'est senti désemparé quand il a pu



La carte postale de Malbrouck pourrait bien être modifiée d'ici la fin de l'année par l'irruption d'une éolienne installée à 1200m du site, mais du côté allemand.

Photo Pierre HECKLER.

voir les plans du constructeur : « Ils ont débarrassé 60 ha de forêt en quatre jours ! La fin des travaux est prévue pour novem-bre pour un début d'exploitation en décembre ! »

Confusion

À la sous-préfecture de Thion-ville, c'est la confusion. Rien dans les textes et dans les accords entre États ne permet de s'immiscer dans les affaires alle-mandes. Une convention inter-nationale Espoo existe bien

depuis 1997, pour imposer des études d'impact sur l'environne-ment entre pays frontaliers avant d'autoriser une activité sur son territoire, mais l'Allema-gne ne l'a pas encore transcrit dans sa législation. Le dossier est donc transmis au préfet « pour qu'un contact soit pris avec les autorités allemandes ». Sans garantie de réussite.

En revanche, la France a bien intégré cette convention Espoo au niveau du code de l'environ-nement. C'est ainsi que la com-

mune de Merzig, limitrophe de Perl, a pu se prononcer contre un projet éolien côté français, à Ritzing, Waldwissee et Launs-troff, dans le paysage des men-hirs d'Europe. La commune de Ritzing a finalement été écartée de ce projet et deux éoliennes se retrouvent rabotées de 69 m de hauteur, en raison de la proxi-mité du château de Malbrouck. Il aura suffi d'enjamber le cours de la Moselle pour s'affranchir totalement de la réglementa-tion. « Nous, on nous empêche

des choses à cause des Monu-ments historiques et là, on n'est même pas concertés », peste Régis Dorbach. Lundi soir, le conseil municipal de Manderen a voté une délibération pour officialiser son désaccord et demander à ce que le préfet se saisisse du dossier. « Il y a des choses à vérifier, déjà savoir si la distance réglementaire est res-pectée, réclame le maire. Il faut que la commune soit défendue ».

Olivier SIMON.

échange d'informations entre pays

■SOCIÉTÉ

PV : vers la fin de l'impunité en Europe

La France vient de transposer, le 16 juillet, en droit français une directive européenne qui balise l'échange d'informations transfrontalières sur les infractions routières et notamment celles constatées par radar automatique.

DOSSIER

« A cette date, 25 des 28 pays européens, dont la Croatie, s'engagent à un échange d'infor-mations sur l'identification des propriétaires des véhicules », confirme un porte-parole de l'Agence nationale de traite-ment automatisé des infractions (Antai).

La France a d'ores et déjà transposé en droit français, le 16 juillet dernier, la directive européenne du 29 septembre 2011. Elle disposait déjà depuis de longues années de con-ventions bilatérales qui permettent de poursuivre dans leurs pays, en leur adressant le PV (procès-verbal) chez eux, les étrangers commettant des infractions rou-tières en France et, à l'inverse, les Français auteurs d'écarts de conduite en Suisse, en Belgique ou au Luxembourg (depuis 2004).

Étrangers : 1 M d'infractions en 2013

Un échange plus efficace que la vox populi ne le dit, selon l'Antai : « En réalité, en fonction des pays, 30 à 70 % des auteurs d'infractions paient », estime-t-on à l'agence. Le préfet Jean-Jacques Debacq, qui dirige l'Antai, nous affirmait égale-

ment l'an passé que 70 % des contrevenants du Grand-Duché (10 000 personnes sur les 4 pre-miers mois de 2012, par exem-ple) réglaient ses amendes rubis sur l'ongle en 2011. Depuis le 1^{er} juillet 2012, les Belges sont déjà soumis aux mêmes règles d'échange d'informations et de poursuites, ce qui devait repré-senter 400 000 infractions – principalement des excès de vitesse – par an, soit 10 à 15 M€.

Le sujet est loin d'être secon-daire pour l'État puisque les infractions routières des étran-gers en France (de l'excès de vitesse au non-port du casque, de la ceinture, à l'usage du télé-phone portable et au franchisse-ment d'un feu rouge, dont les PV électroniques) atteindront, selon les estimations de l'Antai, 1 million d'infractions en France en 2013.

Les Espagnols dès le 1^{er} août

Ce système mettra fin, partieliement, à l'impunité des Alle-mands, des Hollandais et des Italiens, très nombreux à emprunter l'A 31 chaque année lors des migrations saisonniè-res. Dès le 1^{er} août, les Espa-gnols adopteront l'échange de données dans le cadre d'une convention avec la France.

Enfin, depuis septem-bre 2012, les loueurs de voiture font remonter l'identité des con-ducteurs étrangers verbalisés en France pour des poursuites dans leurs pays, soit 100 000 infrac-tions par an, « avec des pointes

Contrôles automatiques et conducteurs étrangers

Ceux qui paient : *

Suisse : depuis 2009.

Luxembourg : depuis 2004.

Belgique : depuis le 1^{er} juillet 2012.

+ Contraventions adressées par les loueurs de voiture (septembre 2012)

* La réciproque vaut pour les conducteurs français

Ceux qui ne paient pas mais le feront bientôt :

L'Espagne (au 1^{er} août 2013).

25 des 28 pays d'Europe* dont :

Allemagne (accord mars 2006 mais pas opérationnel - discussions en cours),

Italie (une expérimentation a duré deux ans et s'est achevée à l'été 2011).

Pays-Bas.

* Sauf Royaume-Uni, Irlande, Danemark

Info: SS/PB

saisonnières très fortes », remar-que l'Antai.

Pourtant, alors même que le système concernera, « dès le début août », les amendes for-tfaitaires majorées en plus des contraventions initiales, cer-

tains avocats conseillent tou-jours... de ne pas payer ! « Pas par incivisme, mais parce qu'on a toujours droit à un procès équitable et, en l'occurrence, ce n'est pas le cas. De plus, aucun pays étranger n'a le pouvoir de

contraindre quelqu'un qui n'est pas son ressortissant à payer », affirme M^r Rémy Josseume, membre de l'automobile club des avocats (lire par ailleurs).

Alain MORVAN.

■SPECTACLES

Alice Cooper en concert à Sarrebruck



Alice Cooper : quatre rendez-vous en Allemagne avec l'un des monstres du rock.

Photo MAXPPP

Le rocker Alice Cooper est parti dans une longue tournée européenne qui va le mener dans six pays en un mois.

Quatre concerts sont pro-grammés en Allemagne, dont l'un à Sarrebruck.

Alice Cooper, 65 ans, de son vrai nom Vincent Damon Furnier, le légendaire chanteur de hard rock américain aux 42 années de carrière, se produit lundi 29 juillet à la Saarland-halle.

En créant le Alice Cooper Group au début des années 70, son fondateur a aussitôt donné son empreinte à ce qui allait devenir un genre nou-veau : le mélange de heavy metal violent et d'une mise en scène théâtrale introduisant des personnages macabres.

Ses premiers grands succès internationaux, l'm Eighteen, School's Out et Billion Dollar Babies traduisent bien cette époque de création.

Après la dissolution du groupe, en 1974, Vincent Fur-nier poursuit une carrière solo, en conservant le pseu-donyme d'Alice Cooper, et signa l'album Welcome to My Nightmare qui connut un suc-cès retentissant.

Son 19^e album en solo, Wel-come 2 My Nightmare, sorti en 2011 plus de 35 ans après l'original, s'inscrit dans la même lignée.

Alice Cooper (USA) – Raise The Dead Tour, lundi 29 juillet à 20 h, Saarlandhalle. Infos et billets : www.ccsaar.de

■LOISIRS

Le Donon-Abreschviller à pied

La seizième édition de la mar-che reliant le Donon à Abres-chviller rassemblera plusieurs centaines de participants ce dimanche 28 juillet au pays de Sarrebourg.

Longue de 22 km, cette classi-que de l'été du Club-vosgien est dotée du challenge Roger Fourmann, pour récompenser le groupe le plus représenté. Départ du bus à 6 h 50 place des Passeurs à Abreschviller pour rallier le Donon, et retour vers 12 h 45 au hameau de Grand-Soldat. De là, tous les marcheurs regagneront Abres-chviller à bord du train forest-rier.

Deux autres circulaires plus modestes, dont une de 13 km pour adeptes de marche nord-i-ques, compléteront l'offre de cette journée dominicale.

Dernières inscriptions à l'Office de tourisme de Sarrebourg, tél. 03 87 03 11 82.

■TRANSPORTS

TGV Paris-Metz : trois heures de retard

La défaillance mécanique d'une rame a provoqué, hier après-midi, un important retard pour les passagers parisiens du TGV de 15h40, à destination de Metz.

Ils ont patienté trois heures en gare de l'Est et subi un chan-gement de rame avant de quitter la capitale.

Leur train est arrivé en Moselle sur les coups de 20h.

A. M.